



Hôpitaux Civils de Colmar

Pasteur - Pasteur 2 - Le Centre pour Personnes Agées
39, avenue de la Liberté - 68024 COLMAR CEDEX
Tél : 03-89-12-40-00 / Fax : 03-89-12-42-98
site internet : www.ch-colmar.fr

Direction des Ressources Humaines

Développement des compétences et formations

Secrétariat : 03.89.12.40.15
Télécopie : 03.89.12.45.38

Etablissement certifié par la Haute Autorité de Santé

Affaire suivie par Julie WITWICKI
☎ 03.89.12.40.15
✉ concours@ch-colmar.fr

Colmar, le 10 janvier 2022

DESTINATAIRE

Bureau
SYNDICAT U.N.S.A.

AVIS DE CONCOURS PROFESSIONNEL CADRE SUPERIEUR DE SANTE PARAMEDICAL

TYPE DE CONCOURS :

- Grade : **Cadre supérieur de santé paramédical**
- Type de concours : **Concours professionnel**
- Nombre de postes : **2**
- Filière : Filière infirmière 1 poste
Filière médico-technique 1 poste

CONDITIONS POUR CONCOURIR :

Peuvent faire acte de candidature les cadres de santé paramédicaux comptant au moins trois ans de services effectifs dans leur grade au 1er janvier de l'année au titre de laquelle est organisé le concours, soit au 1^{er} janvier 2022.

PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT POUR L'INSCRIPTION :

A l'appui de leur demande de candidature, les candidats doivent joindre les pièces suivantes en 5 exemplaires :

- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre et précisant la filière.
- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre ;
- Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination ;
- Un dossier exposant l'expérience et le projet professionnel du candidat, ses titres et diplômes obtenus ainsi que ses travaux réalisés jusqu'alors, et qui est accompagné des pièces justificatives correspondant.

Le dossier complet de candidature doit parvenir à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar, Direction des Ressources Humaines, 39 avenue de la Liberté, 68024 COLMAR Cedex, par lettre recommandée avec A.R.

DELAI DE RIGUEUR POUR L'INSCRIPTION :

20 février 2022, le cachet de la poste faisant foi.

Le Directeur des Hôpitaux Civils
Pour le Directeur et par délégation,
Le Directeur Adjoint

Signé

Jérôme DELSOL